






SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT : LHC724 Heat Conductive Sealant/Retainer		
NUMÉRO DU PRODUIT:		
NOM COMMERCIAL: LHC724 Heat Conductive Sealant/Retainer		
USAGE GÉNÉRAL : Adhésif/produit d'étanchéité		
DESCRIPTION DU PRODUIT : Liquide blanc avec une légère odeur.		
FAMILLE CHIMIQUE : Mélange		
FOURNISSEUR / RESPONSABLE : LOCK-N-STITCH Inc.		
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (pour questions d'ordre général) (209) 632-2345	NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE 24H / 24	
ADRESSE (NUMÉRO, RUE, BOÎTE POSTALE) 1015 S. Soderquist Road.		1-800-255-3924
(VILLE, ÉTAT ET CODE POSTAL) PAYS Turlock, CA 95380. U.S.A.		GRATUIT en Amérique du Nord (Etats-Unis / Canada)
DATE DE PRÉPARATION : 13 septembre 2010 DATE DE PEREMPTION : 12 septembre 2013 REMPLE : 20 janvier 2009		01-813-248-0573
		Appels internationaux en dehors des Etats-Unis et du Canada

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

SURVOL DES MESURES D'URGENCE

MISE EN GARDE : Peut causer des réactions allergiques cutanées. Peut causer une irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires. **MISE EN GARDE :** Ce produit contient de la saccharine, une substance chimique déclarée cancérogène par l'état de Californie.

Etats-Unis (DOT - Département américain des transports)	CANADA (WHMIS) SYMBOLE(S)	EUROPEEN	(SGH) SYMBOLES DE DANGER
Aucun(e)			

HMIS, COTES DE DANGER

0 = NON SIGNIFICATIF, 1 = LÉGER, 2 = MODÉRÉ 3 = ÉLEVÉ, 4 = EXTRÊME * - DANGER CHRONIQUE POUR LA SANTÉ	SANTÉ :	1
	INFLAMMABILITÉ :	1
	RISQUES PHYSIQUES :	1

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL EXIGÉ:

LETRE HMIS POUR L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE : B	 	Porter des lunettes de sécurité et des gants en caoutchouc ou en plastique.
---	---	--

ÉNONCÉS DE RISQUES					
R20/22: Nocif par inhalation et par ingestion.					
ÉNONCÉS DE SÉCURITÉ					
S3/7: Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.					
S36/37/39: Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.					
S45: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.					
EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ					
EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË					
INHALATION: Peut causer l'irritation des membranes muqueuses. Chez les individus sensibles.					
PEAU : Peut causer irritation et / ou réaction allergique cutanée chez les individus sensibles.					
YEUX : Peut causer des irritations.					
INGESTION : Risque d'aspiration si ingéré.					
EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE					
Aucun connu.					
CANCÉROGÉNÉCITÉ					
NTP?	NON	MONOGRAPHIES DU CIRC?	NON	RÉGLEMENTÉ PAR L'OSHA?	NON
PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE?		NON		NOTATION ESIS ? NON	
SECTION 3 - INGRÉDIENTS DANGEREUX					
Composants dangereux	% (massique)	N° DE CAS	EINECS #	Symbole de danger	ÉNONCÉS DE RISQUES (Texte intégral Section 15)
Diméthacrylate de polyglycol	83-90	25852-47-5	Non référencé	Aucun(e)	Aucun(e)
N,n-dialkyltoluidine	0.1-1	613-48-9	210-345-0	Aucun(e)	Aucun(e)
Carbone	10	7782-42-5	231-955-3	Aucun(e)	Aucun(e)
Hydroperoxyde de cumène	1-3	80-15-9	201-254-7	O, T, N	R34, R37/38, R41
Saccharine	1-3	81-07-2	201-321-0	Aucun(e)	Aucun(e)
<p>REMARQUES : Cette fiche technique santé-sécurité est préparée en vue d'être conforme avec la "United States Occupational Safety and Health Administration" (OSHA), la Norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200), le Système canadien d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (HMIS) et les directives de l'Union européenne. Les symboles de dangers et les phrases de risques sont basés sur la valeur maximale de la concentration de chaque ingrédient dangereux notée sur la liste. Les ingrédients non inscrits sur la liste ne sont pas "dangereux" selon la norme de communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (Hazard Communication Standard) de l'OSHA (29 CFR 1910.1200), le Système Canadien d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail (HMIS), ou les Directives de l'Union Européenne et sont considérées comme étant des secrets de fabrication selon la loi fédérale des Etats-Unis (29CFR et 40CFR), la loi canadienne (Législation de Santé Canada) ainsi que les Directives de l'Union Européenne.</p>					

SECTION 4 - MESURES DE PREMIERS SOINS

INHALATION :

Les premiers soins ne devraient pas être nécessaires. Demander de l'aide médicale si les symptômes ne cessent pas.

YEUX :

Retirez les lentilles de contact. Rincer à l'eau courante pendant 15 minutes, en soulevant de temps à autre la paupière supérieure et la paupière inférieure. Si l'irritation persiste, procurer des soins médicaux.

PEAU :

Enlever les vêtements et les souliers contaminés. Laver à fond avec du savon et de l'eau. Obtenir de l'aide médicale si l'irritation persiste.

INGESTION :

Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre anti-poison. Ne pas faire vomir. Si des vomissements se produisent, garder la tête sous le niveau des hanches.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

DONNEES RELATIVES AUX INCENDIES :

POINT D'ÉCLAIR : **> 93.3°C (> 200°F)** TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION : **NA**

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ/D'EXPLOSION : **INFÉRIEURE : NA SUPÉR. : NA**

SENSIBILITÉ AUX IMPACTS MÉCANIQUES / DÉCHARGES STATIQUES : **Non sensible**

RISQUES D'ACCIDENTS COMMUNS :

Ininflammable. Liquide très peu combustible.

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS :

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse.

MOYENS D'EXTINCTION INAPPROPRIÉS:

Aucun(e).

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES :

Appareil respiratoire autonome requis. Les pompiers doivent porter l'équipement de protection usuel.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION :

Aucun(e).

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX:

Aucun connu.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET OU DE DÉVERSEMENT DE MATIÈRE:

Absorber avec un matériau inerte. Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts, et autres cours d'eau.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR LA MANUTENTION ET L'ENTREPOSAGE :

Éviter de respirer les vapeurs/brouillards. S'assurer que la ventilation est adéquate. Se laver abondamment après l'utilisation, particulièrement avant de manger ou de fumer. Porter l'équipement de protection individuel approprié à la tâche. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Faire nettoyer les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Entreposer entre -15 et 23,9°C (5-75°F).

SECTION 8 - MESURES DE CONTRÔLE D'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composant	N° DE CAS	Limites d'exposition ACGIH (mg/m3 sauf indication contraire)	Limites d'exposition OSHA (mg/m3 sauf indication contraire)
Diméthacrylate de polyglycol	25852-47-5	NE	NE
N,n-dialkyltoluidine	613-48-9	NE	NE
Carbone	7782-42-5	2 (respirable)	NE

Hydroperoxyde de cumène	80-15-9	NE	NE
Saccharine	81-07-2	NE	NE

PROTECTION PERSONNELLE

PROTECTION RESPIRATOIRE :

Utiliser un appareil respiratoire homologué par le NIOSH ou la norme européenne EN-149 en cas d'exposition potentielle dépassant la (les) limite(s) d'exposition.

GANTS DE PROTECTION :

Le port de gants imperméables et de vêtements de protection au besoin pour éviter tout contact avec la peau. Gants en néoprène. Gants en caoutchouc butyle. Gants en caoutchouc naturel.

PROTECTION DES YEUX :

Verres de sécurité ou lunettes de protection dotées d'écrans latéraux.

AUTRES VÊTEMENTS OU ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION :

Porter des vêtements de protection ou un tablier, particulièrement en cas de sensibilisation au produit afin d'éviter tout contact cutané.

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE :

Une ventilation d'évacuation locale est recommandée lorsque la ventilation générale n'est pas suffisante pour contrôler la contamination dans l'air.

PRATIQUES DE TRAVAIL / PRATIQUES HYGIÉNIQUES :

Laver à l'eau et au savon après manipulation du produit et avant de manger, boire, fumer ou d'utiliser les sanitaires.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE ET ODEUR Liquide blanc avec une légère odeur.	PRESSIION DE VAPEUR <5 mm Hg à 26,6°C (80°F)
SEUIL OLFACTIF NE	DENSITÉ RELATIVE DU PRODUIT (EAU = 1) 1,1 à 23,8°C (75°F)
CONGÉLATION/POINT DE FUSION NA	POINT D'ÉBULLITION > 149°C (> 300°F)
SOLUBILITÉ DANS L'EAU Faible	COEFFICIENT DE DISTRIBUTION EAU/HUILE Non disponible.
pH Non disponible.	SOLUBILITE DANS LES SOLVANTS ORGANIQUES Non disponible.
POINT D'ÉCLAIR > 93.3°C (> 200°F) TCC.	VISCOSITÉ NA
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ LEL: Aucun(e) UEL: Aucun(e)	DENSITÉ DE VAPEUR (Air= 1) NE
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION NA	TAUX D'ÉVAPORATION (EAU = 1) <1

INFORMATIONS SUR LE COMPOSÉ ORGANIQUE VOLATILE (COV)



NE

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable sous des conditions normales.	CONDITIONS À ÉVITER : Chaleur excessive.
INCOMPATIBILITÉ (MATIÈRES À ÉVITER) : Agents oxydants puissants.	

DÉCOMPOSITION OU SOUS-PRODUITS DANGEREUX :			
Aucun connu.			
POLYMÉRISATION DANGEREUSE:		CONDITIONS À ÉVITER :	
Ne se produira pas.		Aucune relative à la polymérisation.	
SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES			
Produit complet			
Oral LD₅₀	Produit susceptible d'être un irritant gastro-intestinal.		
Dermique LD₅₀	Inconnu(e) - Produit irritant et sensibilisateur par contact cutané.		
Inhalation CL₅₀	Inconnu(e) - produit irritant pour le système respiratoire.		
Irritation / Sensibilisation	Produit irritant chimique et mécanique pour les yeux, produit pouvant être irritant pour la peau et le système respiratoire.		
Cancérogénicité	Inconnu(e)		
Mutagénicité	Inconnu(e)		
Toxicité reproductrice	Inconnu(e)		
Tératogénicité	Inconnu(e)		
Produit Composants			
Composant	N^o DE CAS	DL50 des Ingrédients (Rat, Oral - sauf indication contraire)	CL50 des Ingrédients (Rat, Inhalation, - sauf indication contraire)
Diméthacrylate de polyglycol	25852-47-5	NE	NE
N,n-dialkyltoluidine	613-48-9	NE	NE
Carbone	7782-42-5	NE	NE
Hydroperoxyde de cumène	80-15-9	LD50 = 382 mg/kg	LC50 = 220 ppm/4H
Saccharine	81-07-2	LD50=17 000MG/KG SOURIS, ORALE	NE
SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES			
Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.			
SECTION 13 - RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLIMINATION			
MÉTHODES D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS :			
Éliminer conformément à la législation locale, régionale et nationale. RCRA SÉRIE-P: aucun n'est répertorié. RCRA SÉRIE-U : N ^o DE CAS 80-15-9 Hydroperoxyde de cumène : Numéro de déchet U096 (déchet réactif).			
SECTION 14 - INFORMATIONS DE TRANSPORT			
NOM D'EXPÉDITION EXACT :	Non réglementé		
CLASSE DE DANGER DOT (Département américain du transport) / Groupe d'emballage :	Non réglementé	CLASSE DE DANGER IATA (Association Internationale du Transport Aérien) / Groupe d'emballage :	Non réglementé
RÉFÉRENCE :	49CFR, IATA, IMDG	CLASSE DE DANGER IMDG (Code maritime international des marchandises dangereuses) :	Non réglementé

FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DES NATIONS UNIES :	NA	Code des matières dangereuses RID/ADR (transport international ferroviaire des marchandises dangereuses / transport international de matières dangereuses par voie routière) :	NA
SYMBOLES DE DANGER :	Aucun(e)	Numéro d'Identification de Danger (HIN) :	NA
Remarques: Les renseignements relatifs au transport sont fournis uniquement à titre de référence. Il est vivement recommandé au client de consulter les réglementations CFR 49 partie 100 - 177, IMDG, IATA, UE, Nations Unies, TMD et HMIS (Canada). et les manuels d'informations du TMD pour les réglementations détaillées et les exceptions relatives aux tailles de conteneurs, aux matériaux d'emballage et aux méthodes de transport.			
SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION			
TSCA (U.S.A. = Loi sur les substances toxiques):		Ingrédients inscrits sur la liste.	
SARA TITRE III (Etats-Unis - Superfund Amendments and Reauthorization Act, Loi portant sur la modification et la ré-autorisation du Fond spécial pour l'environnement) :			
Trouble Aigu : Oui		Effets chroniques sur la santé : Non	
Incendie : Non		Risque de la libération de pression soudaine : Non	
Réactif : Non			
SARA 313 INGRÉDIENTS RAPPORTEABLES : Ce produit contient ces produits chimiques toxiques, sujets aux exigences de déclaration de la section 313 du "Emergency Planning and Community Right-To-Know Act" de 1986, (40 CFR 372).			
Hydroperoxyde de cumène (N° CAS 80-15-9).			
CERCLA (Etats-Unis - Comprehensive Response Compensation and Liability Act): NO DE CAS 80-15-9: 10 lb RQ final; 4,54 kg RQ final.			
Proposition 65 de l'état de Californie, 'Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986' : MISE EN GARDE : Ce produit contient de la saccharine, une substance chimique déclarée cancérigène par l'état de Californie.			
Listes des droits à l'information : Hydroperoxyde de cumène Le produit CAS# 80-15-9 peut être trouvé dans les listes de droit à l'information suivantes: New Jersey, Pennsylvania, Massachusetts.			
CPR (Règlement sur les Produits Contrôlés du Canada) : Ce produit a été classé selon les critères de dangers des Régulations de Produits Contrôlés et la Fiche Toxicologique contient toute l'information requise par ces textes. Classifications HMIS : D2B.			
IDL (Canadian Ingredient Disclosure List (Liste canadienne de divulgation des ingrédients) : Aucun ingrédient n'est inscrit sur la CIDL (Liste de divulgation des ingrédients du Canada).			
DSL / NDSL (liste des substances domestiques / liste des substances non domestiques du Canada) : Ingrédients inscrits dans la liste de substances domestiques du Canada.			
EINECS (Inventaire Européen des Substances Chimiques Existantes) : Le produit CAS#25852-47-5 n'est pas référencé.			
WGK Indice de risque de pollution de l'eau : NA			
PHRASES DE RISQUES UE :	SYMBOLE(S) REQUIS POUR L'ÉTIQUETAGE UE / SGH	PHRASES DE SECURITE UE :	
R20/22: Nocif par inhalation et par ingestion.	Nocif  	S3/7 : Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais. S36/37/39: Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage. S45: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.	

SECTION 16 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**Légende :**

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux		
CAS	Chemical Abstracts Service		
EINECS	Inventaire Européen des Substances Chimiques Existantes.		
HMIS	Système d'identification des matériaux dangereux		
IARC	Le Centre international de recherche sur le cancer		
NA	Non Disponible.	ND	Non déterminée
NE	Non établi	NR	Non répertorié
NIOSH	National Institute For Occupational Safety and Health		
NTP	National Toxicology Program (programme de toxicologie national)		
OSHA	Occupational Safety And Health Administration		

SOMMAIRE DE RÉVISION :

Version révisée du 13/09/2010 selon les normes des USA (ANSI), du CANADA (HMIS), de l'UE et les normes SGH, remplace la version du 20/01/2009. --JTV--.

FTSS préparée par :

Global Safety Management, Inc

Téléphone 1-877-683-7460 Gratuit (États-Unis / Canada)

Téléphone 01-813-435-5161 International en dehors du Canada et des États-Unis.

10006 Cross Creek Blvd, Suite 440

Tampa, Fl 33647 USA



Les renseignements contenus dans le présent document sont considérés comme exacts mais ne sont pas garantis. Les données et calculs sont basés sur des renseignements fournis par le fabricant de ce produit et par les fabricants des composants de ce produit. Il est conseillé aux utilisateurs de confirmer préalablement à l'utilisation que ces renseignements sont à jour, applicables et adaptés à leur utilisation. Le fournisseur décline toute responsabilité en cas de dommages corporels de l'acheteur ou de tiers causés par les matériaux au cas où des mesures de sécurité raisonnables ne seraient pas prises conformément à la présente fiche. De plus, le vendeur n'assume aucune responsabilité pour tout dommage corporel en cas d'utilisation anormale de ce matériau même si des procédures de sécurité raisonnables ont été respectées. Toutes les questions relatives à ce produit doivent être adressées directement au fabricant du produit noté dans la Section 1.